

## COMPTE RENDU

### Séance du mercredi 13 janvier 2021

#### **Étaient présent.e.s**

Chantal JOUANNO	Présidente
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Jean-Louis BEAUD DE BRIVE	
Anne BERRIAT	
Jean-Pierre BOMPARD	
Patrick DEZOBRY	
Cécile GALLIEN	
François GILLARD	
Michel HABIG	
Mireille HEERS	
Dominique HOESTLANDT	
Roland PEYLET	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	

#### **Pouvoirs**

Caroline WERKOFF  
Pascal CLOUAIRE

#### **Salarié.e.s de la CNDP**

Patrick DERONZIER, directeur  
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante de la Présidente  
Daniel ROUSSEAU, chargé de mission  
Marie-Liane SCHÜTZLER, chargée de mission  
Julie ANDRE, stagiaire  
Juliette BIZE, stagiaire  
Elodie SAILLARD, stagiaire

En raison du contexte sanitaire, la séance se tient en visioconférence.

La Présidente Chantal JOUANNO ouvre la séance de la Commission nationale à 09h10 après s'être assurée que le quorum est atteint.

### I. NOUVELLES SAISINES (L121-8, L121-12 CE)

- **Projet « PariSanté Campus » de restructuration et d'extension de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, responsable du projet - MESRI)**

#### Intervenant.e.s :

- Responsable du projet, (maître d'ouvrage, « MO »), ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :
  - o Géraldine LEVEAU, conseillère Entrepreneuriat, Start-ups et Numérique, cabinet de la Ministre
  - o Damien ROUSSET, adjoint au chef de service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche, direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI)
- Aménageur du projet : Margot LONGE, cheffe de la mission Innovation Santé, Etablissement public d'aménagement universitaire de la Région Ile-de-France (EPAURIF)
- Partenaire direct du MO : Thomas LOMBES, directeur de la stratégie et de la prospective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

Le Ministère présente le contexte d'émergence du projet et ses caractéristiques techniques principales. Ce projet vise à créer un campus d'innovation en santé numérique (exploitation et concentration des données de santé) et intelligence artificielle de rang mondial. Il projette d'accueillir sur un même site des acteurs académiques, des chercheur.e.s, des « start-up » et des étudiant.e.s. Ce projet implique la restructuration et l'extension du bâtiment de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, localisé dans le 5e arrondissement sur le boulevard de Port Royal. Il sera réalisé et exploité via une concession de 25 ans.

Le MO présente ensuite les alternatives étudiées, ainsi que le calendrier prévisionnel. L'objectif est une ouverture du site en 2028.

Concernant la participation du public, le MO informe la CNDP que le projet a été annoncé le 4 décembre mais le public n'a pas encore été associé.

Les échanges entre Commissaires et intervenant.e.s ont porté sur :

- L'articulation entre la procédure participative sous le contrôle de la CNDP et la réalisation du projet « pilote » ou de préfiguration envisagé en 2021 ;
- L'identification des enjeux de la participation, en particulier les enjeux environnementaux liés à l'impact énergétique et climatique du projet, les questions éthiques, les choix d'aménagement du territoire ;
- Les marges de manœuvre du public concernant le choix du montage juridique du projet ;
- La façon de recueillir les perceptions locales du Val-de-Grâce, structurantes pour la réception du projet par les publics
- Le contenu de la concertation et son périmètre
- L'expérience des parties prenantes, notamment la communauté scientifique, concernant les phases précédentes de concertation

Compte-tenu de ces éléments, et après délibération à huis clos, la Commission nationale décide qu'il y a lieu d'organiser une concertation préalable dont elle définira le périmètre, les modalités et le calendrier. Elle désigne pour cela Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIEILLE garantes de la concertation préalable.

## II. DEMANDES D'EXPERTISE ET D'APPUI METHODOLOGIQUE (L.121-1 CE)

### • Communication sur la politique de prévention du mésusage du médicament (ANSM)

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) souhaite améliorer sa politique sur la prévention du mésusage du médicament élaborée en 2020 et mise en œuvre dans le cadre d'un premier plan d'actions de deux ans. Cette politique/plan d'actions comprend 3 volets :

- communication vers le grand public ;
- pédagogie/ enseignement ;
- anticipation.

L'ANSM souhaite un appui méthodologique de la CNDP sur le volet communication. Elle constate en effet les limites d'une réflexion entre parties prenantes, qui n'associerait pas le public, alors qu'il s'agit de le toucher sur des questions essentielles de santé publique. Aussi, l'ANSM souhaite mener un exercice permettant de mieux comprendre la perception de l'usage des médicaments par le public, leurs relations avec les professionnels de santé sur le thème du médicament, leurs attentes et leurs propositions par rapport au mésusage des médicaments. L'ANSM s'interroge notamment sur la pertinence d'outils de participation, tels que des conférences citoyennes, panels ou conférences de consensus, etc. A l'issue de cette phase, l'ANSM souhaite modifier/ adapter sa communication vers le public pour avoir une politique plus efficiente sur la prévention du mésusage du médicament.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Gilles-Laurent RAYSSAC garant de cette mission de conseil et d'appui méthodologique. Le garant devra rendre un bilan de sa mission dont la conclusion est envisagée début 2022.

## III. DEMANDES DE DESIGNATION DE GARANT.E (L.121-17, L.123-19 CE)

### • Projet de raccordement ferré du site CIGEO – Réhabilitation de la ligne 027000 (SNCF Réseau)

#### Intervenant.e.s

- Responsable du projet (maître d'ouvrage, « MO »), SNCF Réseau :
  - o Direction Grand Est :
    - Aurélie CAILLARD, concertante
    - Valérie CROUVEZIER, responsable procédures administratives, pôle environnement-développement durable
    - Antony LARRONDO, directeur de projet, pôle émergence-maîtrise d'ouvrage
    - Florence PINTO D'OLIVIERA, directrice communication
    - Marc-Henri SCHNEIDER, directeur du pôle émergence-maitrise d'ouvrage
  - o Direction de la communication centrale :
    - Stéphanie SOTISON, experte concertation, référente de la direction territoriale Grand Est
    - Julie TALDIR, directrice de la concertation, des relations extérieures et sociétales
- MO du projet de site CIGEO : Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA)
  - o Frédéric MARCHAL, chef de service insertion territoriale Cigéo
  - o David MAZOYER, directeur du Centre Meuse/Haute-Marne

SNCF Réseau présente les caractéristiques techniques du projet de réhabilitation de la ligne ferroviaire permettant l'acheminement des colis de déchets radioactifs sur le site de Cigéo. Elle précise les montants financiers, les éléments relatifs à l'emprise, le tracé, la fonctionnalité. Elle précise son choix que la concertation sur la suppression ou l'aménagement des passages à niveaux concernés soit conduite en dehors de la procédure CNDP, sous l'égide du code de l'urbanisme.

L'ANDRA présente quant à elle certains des autres travaux nécessaires au projet dont elle est responsable, à savoir la création des Installations Terminales Embranchées (ITE). Elle rappelle la concertation déjà menée sur les ITE dans le cadre du débat public et de la concertation post Cigéo.

SNCF Réseau présente ensuite les modalités envisagées pour la participation et les marges de manœuvre du public. s

Les échanges entre Commissaires et intervenant.e.s ont porté sur :

- L'articulation entre les différentes phases de participation autour d'un même projet ; la CNDP regrette que les questions relatives à la réhabilitation de cette ligne, aux ITE, aux passages à niveau et aux enjeux de sécurité soient abordées dans des procédures participatives distinctes ;
- Le périmètre géographique limité de cette concertation ;
- Le niveau de conflictualité locale ;
- Les outils de la participation et de mobilisation des publics ;
- Les modalités envisagées de participation pour aborder la sûreté du trafic ;
- Les marges de manœuvres du public.
- 

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Luc MARTIN et Jean-Daniel VAZELLE garants de la concertation préalable sur le projet de réhabilitation de la ligne 027000 porté par SNCF Réseau.

- **Projet de construction d'un palais de justice sur la commune de Nancy (APIJ)**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Valérie COULMIER et Désiré HEINIMANN garant.e.s de la concertation préalable sur le projet de construction de palais de justice sur la commune de Nancy porté par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ).

## PROCÉDURES EN COURS

---

### I. DEBATS PUBLICS

- **Projet « Horizéo » de plateforme énergétique centrée autour d'un parc photovoltaïque sur la commune de Saucats, Gironde (Engie Green, Neoen, RTE, Commune de Saucats)**

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Jacques ARCHIMBAUD président de la Commission particulière du débat public. Les membres de cette équipe seront désignés lors des prochaines séances plénières de la CNDP.

### II. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Projet d'usine de pâtisseries et mise en compatibilité du PLU de Liffré (Bridor et Liffré-Cormier Communauté)**

Intervenant.e.s :

- Responsable du projet (maître d'ouvrage, « MO ») :
  - o Bridor :
    - Benoît LOGEAIS, directeur industriel
    - David BRIENS, directeur des projets industriels
  - o Liffré-Cormier Communauté :
    - Guillaume BEGUE, vice-président à l'économie
    - Caroline COLONVAL, directrice générale des services
    - Benoit MICHOT, vice-président à l'aménagement des zones d'activités

- Isabelle SCHROEDER, directrice du Pôle Aménagement et Développement territorial
- Garantes CNDP : Catherine DESBORDES et Michelle TANGUY

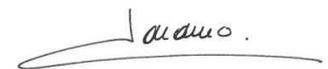
La concertation préalable sur ce projet emportant mise en compatibilité du PLU de Liffré s'est achevée le 5 octobre 2020. Les garantes ont rendu un bilan un mois plus tard, comprenant 3 demandes de précisions et 3 recommandations. Les MO ont rendu publics les enseignements qu'ils tiraient de la concertation le 15 décembre 2020, en réponse au bilan des garantes. L'ensemble de ces documents sont publiés sur les sites internet des MO et de la CNDP. Le bilan des garantes intègre une synthèse page 4 et 5. Les MO présentent les résultats de la concertation préalable.

Les MO quittent la réunion. Les échanges se poursuivent entre les garantes et les Commissaires.

Les garantes présentent leur évaluation positive des réponses et des engagements des MO. Elles saluent l'appropriation progressive de cette procédure participative par les MO, ainsi que les réponses apportées au fil de l'eau aux participant.e.s, reprises dans les enseignements. Toutefois, quelques limites sont relevées sur les modalités pratiques de suivi des engagements des MO pour le public et de concertation effective.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale acte le bilan des garantes et la réponse des MO et désigne Michelle TANGUY garante de la bonne information et participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet. Afin de préciser les enjeux de cette nouvelle phase de participation, elle formule un avis positif sur la réponse des MO, et considère que doivent être précisées :

- les modalités de suivi des engagements pris par les MO
- les modalités d'information continue du grand public sur les études réalisées et les différentes étapes décisionnelles
- les modalités d'association du public, sur l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) des impacts du projet sur l'environnement.



Chantal JOUANNO

Acronymes utilisés :

AMO : Assistance à Maîtrise d'ouvrage

ANDRA : Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs

ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

APIJ : Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice

CIGEO : Centre de stockage géologique en couche profonde des déchets radioactifs

DGEC : Direction Générale de l'Energie et du Climat

EPAURIF : Etablissement public d'aménagement universitaire de la Région Ile-de-France

Inserm : l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

ITE : Installations Terminales Embranchées

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, responsable du projet

PN : passages à niveaux

RTE – Réseau Transport d'Electricité